

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 mars 2010

MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir Mme METGE) - M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme LEMOUZY (pouvoir Mme BIOT) - M. BERTHIER (pouvoir M. BORDAT) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme JUBAN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir Mme GAUTHIE)
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Travaux de voirie subventionnés par le Département - Programme 2010**

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville va investir en 2010 environ 610 000 € T.T.C pour la rénovation de sa voirie. Dans ce cadre, il est possible de solliciter une participation du Département de la Côte d'Or de 50 % du montant H.T. des travaux, dans la limite d'un plafond de 136 488 €.

Parmi les opérations prévues en 2010, il est proposé de retenir pour être présentés au Département, en vue de l'obtention de cette subvention, les travaux de rénovation de chaussées suivants :

- rue Févret,
- boulevard des Allobroges (les deux voies entre la rue de la Bresse et la rue Saint-Nicolas),
- rue de la stéarinerie (entre la rue du goujon et la rue de l'électricité),
- rue de Jouvence (de la rue de Châtillon à la rue de Semur et de la rue Petitot à la place Barbe).

L'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux est estimée à 335 000 € TTC.

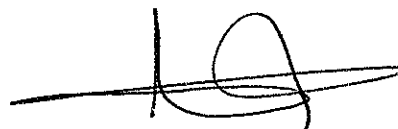
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver la liste des opérations à proposer au Département en 2010 dans le cadre de son programme d'aide aux communes pour la réalisation de travaux de voirie, telle qu'elle est présentée dans le rapport ;

2 - solliciter la subvention susceptible d'être accordée à la Ville par cette collectivité pour leur financement.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

PUBLIÉ LE 01/04/10

- 1 AVR. 2010

